



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1208
24 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 24 OCTOBRE 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
SÉCURITÉ PAR LA REPRÉSENTANTE PERMANENTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le troisième rapport de la
Force multinationale en Haïti, présenté au Conseil de sécurité conformément au
paragraphe 13 de la résolution 940 (1994).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce rapport
comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT

Annexe

TROISIÈME RAPPORT DE LA FORCE MULTINATIONALE EN HAÏTI,
DATÉ DU 24 OCTOBRE 1994

I. INTRODUCTION

1. Aux termes du paragraphe 4 de sa résolution 940 (1994), le Conseil de sécurité autorise "des États Membres à constituer une force multinationale ... et à utiliser tous les moyens nécessaires pour faciliter le départ d'Haïti des dirigeants militaires, eu égard à l'Accord de Governors Island, le prompt retour du Président légitimement élu et le rétablissement des autorités légitimes du Gouvernement haïtien, ainsi que pour instaurer et maintenir un climat sûr et stable qui permette d'appliquer l'Accord de Governors Island."

2. Aux termes du paragraphe 13 de cette résolution, le Conseil prie "les États Membres, agissant en application du paragraphe 4, ... de lui faire rapport à intervalles réguliers."

3. Le présent rapport est le troisième présenté par la Force multinationale et contient un résumé des opérations menées pendant les quatrième et cinquième semaines en Haïti. Il rend compte des progrès accomplis par la coalition vers la réalisation des objectifs indiqués au paragraphe 4 de la résolution 940 (1994).

II. RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

4. La période de deux semaines comprise entre le 9 et le 23 octobre 1994 a vu le retour au pouvoir, salué avec émotion, des autorités légitimes d'Haïti, dont le temps fort a été le retour le 15 octobre du Président Aristide. Les principaux dirigeants ainsi que le président et les ministres de facto se sont démis de leurs fonctions et les dirigeants ont quitté le pays entre le 10 et le 13 octobre.

5. Les opérations menées par les troupes de la Force multinationale ont notamment consisté à organiser des patrouilles et à assurer la garde de bâtiments officiels, tels que le Parlement. La Force multinationale a aussi procédé à la confiscation et au rachat des armes, s'est occupée de former et de superviser la police et a effectué des enquêtes humanitaires. Au 20 octobre, l'effectif de la Force multinationale en Haïti comprenait environ 16 750 hommes, soit moins que les quelque 21 000 hommes présents au début des opérations. À la même date, il y avait en Haïti 602 moniteurs de police venant de 11 pays. Les moniteurs de police participent aux patrouilles avec la police militaire de la Force multinationale et celle de la Force armée d'Haïti.

6. Le bataillon de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) est en Haïti depuis le début du mois d'octobre et garde le port. Le contingent du Bangladesh (1 050 hommes) est arrivé entre le 19 et le 21 octobre et 134 soldats sont arrivés du Guatemala le 21 octobre.

7. Haïti a été relativement calme pendant la période considérée, si l'on excepte deux incidents lors desquels des autobus lancés dans une foule de civils ont causé la mort d'un certain nombre de Haïtiens, et quelques autres cas de violences. Les contingents de la Force multinationale, surtout les contingents de police militaire et des affaires civiles, ont réussi à plusieurs reprises à désamorcer des situations tendues. La sécurité et la stabilité que connaît actuellement Haïti pourraient se comparer avantageusement à bien d'autres points du globe.

8. L'homme de la rue est pour le Président Aristide, dont on voit partout le portrait. Le commerce et la circulation des camions et des automobiles n'ont cessé de croître, de même que le nombre des gens dans les rues. Il y a maintenant beaucoup de gens qui sortent le soir – ce qui frappe par rapport à ce qui se passait il y a un mois – parce que le courant est rétabli par endroits et que les rues sont plus sûres.

9. Les membres du Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès haïtien (FRAPH), les "attachés" et les Forces armées d'Haïti (FAd'H) ne constituent plus, ensemble ou séparément, une menace sérieuse pour la Force multinationale. L'opération menée par la Force le 3 octobre contre le quartier général du FRAPH semble avoir modifié le comportement du Front et ses possibilités d'action et d'influence. Il a en outre été affecté par le départ des dirigeants du coup d'État et le retour du Président Aristide. Les "attachés" ne se sont guère manifestés. Ils peuvent être dangereux lorsqu'ils sont en petits groupes, mais semblent dissuadés d'attaquer la Force. Celle-ci en a arrêté 192 au total, dont 39 restaient détenus au 17 octobre. Ceux qui ont été relâchés sont ceux dont il a été établi qu'ils ne représentaient pas une menace et n'avaient pas participé à un délit grave d'une manière qui puisse être attestée. Les personnes soupçonnées d'être des "attachés" sont remises aux autorités haïtiennes pour complément d'enquête.

10. Le programme de rachat des armes à feu a été mené dans l'ensemble du pays, mais surtout à Port-au-Prince. Au 21 octobre, il avait permis de récupérer 3 247 armes, et 8 863 armes supplémentaires avaient été confisquées. La Force multinationale a détruit les armes de plus fort calibre que les armes automatiques, notamment les V-150, les mortiers et les armes antiaériennes. Depuis le 1er octobre, la Force a également mené 35 opérations au niveau de la compagnie contre des caches d'armes; 20 de ces opérations ont permis de récupérer des armes ou de placer des personnes en détention, ou les deux.

11. Les Forces armées d'Haïti (armée et police) n'ont presque plus d'existence en tant qu'organisation, et ne constituent pas une menace pour la Force multinationale du point de vue militaire. La police n'a aucune efficacité, et le désordre règne dans l'armée. La Force est présente dans toutes les casernes des FAd'H du pays (et dans bien des cas, les occupe).

III. INSTAURER UN CLIMAT SÛR ET STABLE

12. Les responsables du Gouvernement haïtien ont accepté d'examiner une proposition de restructuration et de réduction des Forces armées d'Haïti, qui privilégie le génie et les affaires civiles. En outre, un plan d'épuration des forces armées visant à en éliminer les auteurs de violations des droits de l'homme, les criminels et les personnes suspectées de trafic de drogues est en cours d'exécution. Les éléments dissidents des FAd'H, tout comme les "attachés", pourraient poser encore des problèmes. On n'a pas eu connaissance de violations des droits de l'homme par la police depuis le 20 septembre.

13. La Force coopère étroitement avec les policiers de contrôle et l'International Criminal Investigative Training and Assistance Program (ICITAP) à l'amélioration et la professionnalisation de la police. Une nouvelle compagnie de police a été créée à Cap-Haïtien : elle se compose de policiers des FAd'H venus d'autres régions du pays, et de quelques nouvelles recrues formées par le Programme et opérant avec les policiers de contrôle internationaux. L'ICITAP doit entamer le 24 octobre à Port-au-Prince ses cours de formation proprement dits, d'une durée d'une semaine, avec 375 stagiaires. Il commencera en janvier le cours pour officiers de police, d'une durée de six mois.

14. À mesure que se poursuit l'opération de la Force multinationale, le rétablissement de la démocratie en Haïti a largement progressé. Le retour du Président Aristide et des membres de son cabinet, la convocation du Parlement et l'appel à la réconciliation du Président Aristide ont permis à Haïti d'avancer sur la voie de la normalisation. La levée des sanctions le 16 octobre et la reprise des vols commerciaux ont été bénéfiques pour l'économie haïtienne et la population en général.

15. Les livraisons civiles de carburant ont commencé le 19 octobre et sont parvenues jusqu'aux stations-service de la région de Port-au-Prince. Il n'y a pas eu d'incidents. Les livraisons dans les autres régions doivent commencer le 22 octobre. Les incidents dans les entrepôts et les centres d'alimentation sont de plus en plus rares. L'entrepôt de l'Adventist Development and Relief Agency, situé dans le quartier de Carrefour, a connu des incidents à plusieurs reprises, et la Force, comme l'Agency for International Development des États-Unis, ont conseillé de l'installer ailleurs.

16. Au cours de la période considérée, les équipes chargées des affaires civiles ont réalisé des évaluations par zone, en s'attachant particulièrement au système de drainage, aux mesures antiérosion, à la lutte contre l'incendie, aux opérations de décharge, à la remise en état et à la construction de magasins, aux réseaux de production et de distribution de courant électrique, à la remise en état des écoles, à la voirie et aux réseaux de collecte, d'épuration et de distribution de l'eau. Dans certains zones précises, les techniciens des affaires civiles ont évalué en détail certains aspects touchant la santé publique, les travaux publics et les services collectifs, ainsi que la sûreté.
